

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00278

Numéro SIREN : 881 610 455

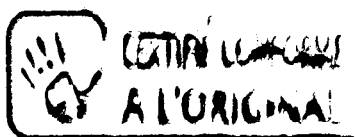
Nom ou dénomination : 2JPM

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 10376

2JPM

SARL au capital de 169 760 euros
Siège social : 22 place Léon Bugnot
85000 LA ROCHE-SUR-YON
RCS LA ROCHE-SUR-YON 881 610 455

DEPOT AU GREFFE **Des comptes annuels clos le 30 juin 2021**



A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke and a circular flourish.

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 22 Place Léon Bugnot 85000 LA ROCHE SUR YON Durée de l'exercice précédent* 5

Numéro SIRET* 8 8 1 6 1 0 4 5 5 0 0 0 1 9 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 1</u>		N-1 <u>3 0 0 6 2 0 2 0</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	628	AC	225	402	612	
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	1 662 498	CV	672	1 661 826	1 662 326	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH		BI				
	TOTAL (II)	BJ	1 663 126	BK	897	1 662 228	1 662 937	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*			BX		BY			
Autres créances (3)			BZ	94 007	CA		94 007	12 344
Capital souscrit et appelé, non versé			CB		CC			
DIVERS			CRÉANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF		207 052	CG		207 052	207 243
	Charges constatées d'avance (3)*	CH			CI			
TOTAL (III)	CJ	301 059	CK		301 059	219 587		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 964 185	IA	897	1 963 288	1 882 524	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 69...7 60.....)	DA	169 760	169 760	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 976		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 591		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	122 414	18 567	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	411	148	
	TOTAL (I)	DL	311 152	188 475	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 206 551	1 301 714	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	376 250	376 250	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	432	600	
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 903	15 486	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 652 136	1 694 049		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 963 288	1 882 524		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	499 661	325 114		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	}	biens*	FD		FE			
			services*	FG		FH		FI	31 500
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		31 500	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		31 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 067	1 687	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	103		
	Salaires et traitements*					FY	11 209	22 798	
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*			GA	209	16
				- dotations aux provisions			GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 588	24 501	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(14 588)	6 999	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	151 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21	20 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	151 021	20 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	500	172	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 786	8 112	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	24 285	8 284	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	126 736	11 716	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	112 148	18 715	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	263 148
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	263 148
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(263) (148)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(10 529)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	151 021 51 500
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	28 607 32 933
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	122 414 18 567
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	21
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Amortissement dérogatoires		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		263	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

Cegit Quatre

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/07/2020, la SARL HOLDING 2JPM forme avec sa filiale la SAS ORNAY FINANCE, un groupe fiscalement intégré selon les dispositions de l'article 223 A du Code général des Impôts.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	628		
Autres participations	1 662 498		
TOTAL	1 662 498		
TOTAL GENERAL	1 663 126		

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	628			628	628
Autres participations	1 662 498			1 662 498	1 662 498
TOTAL	1 662 498			1 662 498	1 662 498
TOTAL GENERAL	1 663 126			1 663 126	1 663 126

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	16	209		225
Emballages récupérables et divers	172	500		672
TOTAL	172	500		672
TOTAL GENERAL	188	709		897

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	209				
Emballages récupérables et divers	500			263	
TOTAL	500			263	
TOTAL GENERAL	709			263	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	148	263			411
TOTAL	148	263			411
TOTAL GENERAL	148	263			411
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		500 263			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	326	326	
Groupe et associés	93 682	93 682	
TOTAL	94 007	94 007	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 049	1 049		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 420 502	53 027	910 993	456 482
Emprunts et dettes financières divers	215 000	215 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	432	432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 378	11 378		
Impôts sur les bénéfices	57 525	57 525		
Groupe et associés	161 250	161 250		
TOTAL	1 867 136	499 661	910 993	456 482
Emprunts remboursés en cours d'exercice	100 031			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0353		1 697		1 697

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	628	
Total général	628	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 049
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216
Dettes fiscales et sociales	11 378
Total	12 643

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit agricole
Montant initial de cette garantie : 1 498 741
Montant restant dû en capital : 1 498 741
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/03/2027
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des actions de société

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		89 879
Intérêts courus s/emprunt	89 879	
Total (1)		89 879

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : Crédit Agricole
Nom des personnes ayant donné leur caution : FOUTEL JEAN PAUL
Montant initial de la caution : 150 000
Montant restant dû de la caution : 150 000

2JPM

SARL au capital de 169 760 euros
Siège social : 22 place Léon Bugnot
85000 LA ROCHE-SUR-YON
RCS LA ROCHE-SUR-YON 881 610 455

TEXTE DES RESOLUTIONS

Proposées et Votées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 Octobre 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le **30 juin 2021**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un **bénéfice** de **122 414,36 €**, comme suit :

- Aux **autres réserves**.....**102 414,36 €**
- A la **distribution de dividendes****20 000,00 €**

Soit un dividende de 11,78 € pour chacune des 1 697 parts composant le capital social.

Les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour, dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice social écoulé, déduction faite, pour les associés personnes physiques, du prélèvement forfaitaire unique de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons qu'aucune somme n'a été jusqu'à présent portée à la distribution de dividendes.

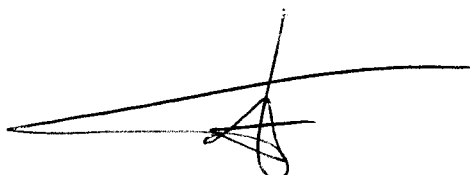
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre la gérance, les associés et la Société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité ; étant observé que les personnes intéressées n'ont pas pris part respectivement au vote pour les opérations les concernant.

Le gérant, **Jean-Paul FOUTEL**



2JPM

SARL au capital de 169 760 euros
Siège social : 22 place Léon Bugnot
85000 LA ROCHE-SUR-YON
RCS LA ROCHE-SUR-YON 881 610 455

TEXTE DES RESOLUTIONS

Proposées et Votées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 Octobre 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le **30 juin 2021**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un **bénéfice de 122 414,36 €**, comme suit :

- Aux **autres réserves**.....**20 000,00 €**
- A la **distribution de dividendes****102 414,36 €**

Soit un dividende de 11,78 € pour chacune des 1 697 parts composant le capital social.

Les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour, dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice social écoulé, déduction faite, pour les associés personnes physiques, du prélèvement forfaitaire unique de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons qu'aucune somme n'a été jusqu'à présent portée à la distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre la gérance, les associés et la Société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité ; étant observé que les personnes intéressées n'ont pas pris part respectivement au vote pour les opérations les concernant.

Le gérant, **Jean-Paul FOUTEL**

